

## Terre d'accueil

« *Étranges étrangers* » (Jacques Prévert)

« *J'aimais déjà les étrangères*

*Quand j'étais un petit enfant* » (Louis Aragon)

La mort de Philip Roth et le rejet du plan Borloo – et de tout « plan banlieues » – par Emmanuel Macron, le 22 mai, ont braqué pour un instant les projecteurs très mobiles de l'actualité sur les problèmes posés par l'arrivée massive d'étrangers à une population supposée homogène. Ces gens venus d'ailleurs suscitent spontanément la curiosité, la méfiance et l'attirance, et de ce mélange explosif peuvent naître des élans de solidarité et plus souvent l'hostilité. Tout est affaire de circonstances, comme le montre l'histoire.

Car la préhistoire nous apprend peu de chose : l'homme de néandertal a disparu au contact d'*homo sapiens*, mais on discutera sans doute longtemps de ce que fut leur coexistence (on sait seulement qu'elle a donné lieu à une hybridation dont nous porterions des traces) et des causes de sa disparition. Bien plus près de nous, les grandes invasions qui marquent la fin de l'Empire romain et y contribuent grandement (de la fin du IV<sup>e</sup> siècle à la fin du VI<sup>e</sup>) sont connues étape par étape et région par région. Mais cette expression, qu'on chercherait en vain chez les contemporains, paraît aujourd'hui traduire fort mal l'entrée sur les terres de l'Empire, très peuplées pour l'époque, de bandes germaniques que l'on estime peu nombreuses (quelques dizaines de milliers d'immigrants) conduites par des chefs qui venaient se mettre au service de l'Empereur, en attendant de les désigner (parmi les Romains) et de se tailler des royaumes. Jusqu'à

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours

Charlemagne, la population gallo-romaine se maintient (environ 12,2 millions) avant de s'effondrer pour ne retrouver ce chiffre qu'entre le douzième et le quatorzième siècle. Les derniers apports, très faibles, remontent aux incursions des Sarrasins au sud et des Vikings en Normandie. De l'An Mil au XIX<sup>e</sup> siècle, tout se passe comme si le territoire correspondant à la France actuelle était plein comme un œuf et les populations européennes parfaitement stabilisées<sup>1</sup>. Les apports étrangers, dans un tel contexte, ne sont pas inexistantes : juifs plusieurs fois spoliés et expulsés sous prétexte qu'ils refusent de se convertir, mais bientôt rappelés ; Levantins et Africains que les peintres montrent dans les ports ; échanges matrimoniaux et commerciaux dans un monde qui ne connaît pas nos frontières linéaires. Mais ces deux derniers mouvements se font à une échelle individuelle.

Si l'antijudaïsme, maladie mentale au virus mutant, est très ancien, on a probablement tendance à sous-estimer la xénophobie pour la période du Moyen âge et à l'attribuer au développement de l'état-nation. Déjà, au deuxième siècle de notre ère, et sans remonter à l'épisode biblique de Loth, Lucien de Samosate, grand voyageur lui-même, jugeait « infâme » la condition d'étranger. Et plus tard les aubains, ces « étrangers » qui pouvaient venir de très loin ou d'un village voisin étaient plus exploités que les sujets du seigneur féodal ou du roi (voir le fameux « droit d'aubaine ») ; si les étudiants et commerçants échappaient à ces vexations et circulaient librement, l'image du Sarrasin, souvent hideuse dans les Chansons de Geste, vient sans doute de loin, et les accusations d'empoisonnement visant des étrangers étaient

---

1 À l'exception notable de l'Alsace, dévastée et dépeuplée comme le Palatinat par les armées de Louis XIV pendant la guerre de Trente ans, et qui fut principalement repeuplée par des Allemands et des Suisses.

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours

récurrentes<sup>2</sup>. Cependant, la conscience d'appartenir à une nation a évidemment développé le rejet de ceux qui n'en étaient pas, même dans les sphères les plus élevées de la société française. Défendant ses prérogatives de duc « vérifié » (moins anciennes qu'il ne veut le faire croire), Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, juge « bon et curieux de tirer une bonne fois [ses compatriotes] de l'obscurité, de l'ignorance, et de montrer aux Français qui admirent tout ce qui est étranger, qui s'en éblouissent, et qui d'ailleurs se laissent aller au torrent de la plus fausse et de la plus folle jalousie [la supériorité des titres français sur ceux des étrangers] ». Et alors que les alliances matrimoniales entre dynasties étrangères ont toujours fait partie de leur politique, les temps ne sont pas loin où une reine de France sera surnommée « l'Autrichienne » ! Mais il ne s'agit que de signes avant-coureurs : ce sont évidemment les progrès de la mondialisation dus à la révolution industrielle et à ce qui s'en est suivi qui, en obligeant des populations de plus en plus nombreuses à émigrer ont exacerbé, mais dans des circonstances bien particulières, l'hostilité aux étrangers.

Prenons l'exemple de la France. En 1851 on dénombre 380 000 étrangers enregistrés, 800 000 en 1876, soit environ deux fois plus. Ils dépassent un million en 1881, soit près de 3% de la population totale, et ce chiffre restera stable jusqu'à 1920, mais moins de la moitié se fixeront en France. Belges dans les mines de charbon du Nord, Italiens de plus en plus nombreux sont nécessaires à un pays qui s'est fortement industrialisé en même temps que dépeuplé, par suite du malthusianisme et des guerres. On peut admirer leur rapide intégration mais il est abusif de citer en exemple, comme on l'a fait, les noms des grands hommes

---

2 *L'Étranger au Moyen âge* (Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Éditions de la Sorbonne, 1999)

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours

issus de l'immigration italienne – Gambetta, Zola, Gallieni, Savorgnan de Brazza... – nés dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle de familles aisées. En fait, les autochtones ont assez fraîchement accueilli ces miséreux accusés de faire baisser les salaires et de tous les défauts qu'on reproche depuis à ceux qui leur ont succédé, comme en témoignent les sobriquets dont ils les affublent, Ours et Ritats, et les huit Italiens massacrés dans l'affaire des salines du Midi (17 août 1893). La saignée de la Première guerre mondiale porte leur nombre à 2,7 millions en 1931, Suisses, juifs de Turquie et surtout Espagnols sur 40 millions de Français, à comparer aux 3,5 à 4 millions d'aujourd'hui sur 67 millions. Le déficit démographique entraîne à nouveau, de la fin de la Seconde guerre mondiale à la fin des années 1960 une politique d'immigration qui fait surtout appel à la main d'œuvre du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne. Ces deux grands mouvements de population ont obéi au même schéma, la montée de la xénophobie s'est affirmée avec les difficultés économiques, et s'est traduite par des mesures plus ou moins comparables : avant-guerre, refoulement de travailleurs jugés « indésirables », et (« *entre janvier 1931 et février 1932 450 000 étrangers ont quitté le territoire. Un tiers des rapatriements sont des rapatriements forcés.* » (*L'Histoire*, ouvrage cité), création en 1938 d'un camp de concentration<sup>3</sup> par département où sont regroupés les Républicains espagnols vaincus, puis avec la guerre les réfugiés allemands ayant fui le nazisme, les juifs et bientôt les roms. De nos jours, « reconductions aux frontières » aussi coûteuses

---

3 « certains sont dits d'internement, mais d'autres d'hébergement, de transit, voire de concentration » (Denis PESCHANSKI, ouvrage cité). Ce ne sont pas des camps d'extermination, mais les étrangers y étaient détenus dans l'improvisation et le dénuement et soumis à l'arbitraire de l'administration policière.

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours

qu'inefficaces, afin de satisfaire l'électorat séduit par l'extrême droite, CAES (centres d'accueil et d'examen des situations, destinés à faire le tri, où sont retenus hommes, femmes et enfants) et CAO (centres d'accueil et d'orientation), centres d'hébergement, expriment une politique carcérale que les initiatives privées et associatives ne suffisent pas à corriger, tandis qu'on laisse pourrir des populations entières dans des campements sauvages : l'histoire ne se répète pas, mais il y a une indiscutable continuité dans le sort réservé aux étrangers au Pays des Droits de l'Homme !

### Bibliographie

*[L'Invasion germanique au Ve siècle, son caractère et ses effets](#)* (Fustel de Coulanges)

L'Histoire : *[La France, un vieux pays d'immigration](#)* (Gérard Noiriel, Janvier 2010)

Hérodote : *[Le peuplement de la France L'immigration européenne avant 1914](#)*

*[Les camps français d'internement 1938-1946](#)* (Denis Peschanski, Doctorat d'État. Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2000)

*[Reproduction of the Questions on Hispanic Origin and Race From the 2010 Census](#)* (U.S. Department of Commerce Economics and Statistics Administration U.S. CENSUS BUREAU)

Lundi 28 mai 2018

**À suivre...**